

# Procès verbal du 04/02/06

Sont présents : TEYCHENNE Francis, DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard, HARTIG Pierre, CONTE Philippe, PUJOL Henri, GALY Alain, GUIMONT Yves.

Absent : ESTEBE Charles.

Procuration : ESTEBE C. à TEYCHENNE F.

Monsieur DEFFARGES B. est nommé secrétaire de séance.  
Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

➤ Régie

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal est favorable à la mise en place d'une régie pour encaissement des recettes de photocopies.

- Régisseur principal : Patricia HAMON et
- Régisseur secondaire : Bernadette GUY

Vote à l'unanimité.

➤ Taxe Locale d'Equipement

Sur proposition de Monsieur Le Maire, après débat, le Conseil Municipal est favorable à la mise en application de la Taxe Locale d'Equipement sur la base de 2 % sur toute catégorie de construction.

- Pour : 8
- Contre : 1

➤ Succession LAGUERRE Jean

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du contenu de l'objet :

- ❖ Immobilier : 2 maisons et une grange
- ❖ Foncier : divers terrains pour une superficie non connue à ce jour
- ❖ Mobilier : contenu dans les maisons
- ❖ Fonds : dont le montant est inconnu à ce jour ;

Le Conseil Municipal prononce un avis favorable et donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour traiter la donation de Monsieur LAGUERRE Jean en faveur de la Commune.

Vote à l'unanimité

➤ Questions diverses

- ❖ Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal est favorable à l'acquisition des parcelles communales proposées à la vente

par Mademoiselle FRANC Monique, et donne tout pouvoir au Maire pour traiter le dossier.

Vote à l'unanimité.

❖ Achat du mobilier d'équipement de la nouvelle Mairie, pour un budget total de 10 000 €. Unanimité.

❖ Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour traiter les dossiers de demande de subvention d'aménagement des voiries :

- Carriero del Pount
- Route d'Artax
- Chemin du cimetière

Unanimité.

❖ Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour traiter le dossier de demande de subventions de réalisation de l'escalier d'accès à la nouvelle Mairie.

Unanimité.

Fin du conseil municipal à 17 h 00.